

Le mouvement syndical algérien durant la période coloniale

أ.د /حسان مراني Pr. Hacène MERANI

جامعة باجي مختار - عنابة

meranihacene@yahoo.fr

تاريخ النشر: 2019-06-15

تاريخ القبول: 2019-05-27

تاريخ الارسال: 2019-01-30

Résumé :

Dans cet article, nous avons tenté de retracer brièvement l'histoire du mouvement syndical algérien durant l'époque coloniale. Ainsi avons-nous commencé par rappeler les conditions dans lesquelles est apparu ce mouvement au début des années 1920 en France, dans les milieux émigrés, au sein de la Confédération Générale du Travail Unitaire (CGTU). Ensuite, nous avons montré comment ce mouvement s'est développé dans les années 1930 et surtout durant et après la Seconde Guerre mondiale toujours au sein des organisations syndicales françaises. Dans une troisième étape, nous avons tenté de retracer les efforts entrepris par les militants syndicalistes algériens pour s'autonomiser enfin de la tutelle du syndicalisme français d'abord par l' "algérianisation" de la CGT qui se transforma, en 1954, en l'Union Générale des Syndicats Algériens (UGSA), puis par la création, en février 1956, par les messalistes de l'Union Syndicale des Travailleurs Algériens (USTA) et enfin par la création, quelques jours seulement après l'apparition de l'USTA, de l'Union Générale des Travailleurs Algériens (UGTA). Après ce bref rappel historique, nous avons essayé de cerner ce qui nous a semblé être les traits caractéristiques de ce mouvement en tant que phénomène socio-historique.

Mots-clés : Le mouvement syndical algérien, Conscience sociale, Conscience nationale, La CGTU, L'UGSA, L'USTA, L'UGTA.

الملخص:

حاولنا في هذا المقال أن نعيد إلى الأذهان، بشكل مختصر، تاريخ الحركة النقابية الجزائرية إبان فترة الاحتلال الفرنسي. و قد بدأنا بالتذكير ببداية هذه الحركة في العشرينيات من القرن الماضي بفرنسا في الأوساط المهاجرين في صفوف الكنفدرالية العامة للعمل الموحدة. و قد بينا، بعد ذلك، كيف تطورت هذه الحركة في الثلاثينيات و خاصة أثناء و بعيد الحرب العالمية الثانية دائما في إطار التنظيمات النقابية الفرنسية. و في خطوة ثالثة، حاولنا أن نذكر بالجهود التي قام بها المناضلون النقابيون الجزائريون للتخلص من وصاية الحركة النقابية الفرنسية و ذلك من خلال أولا " جزارة" الفرع المحلي للكنفدرالية العامة للعمل التي تغير اسمه في سنة 1954 إلى الإتحاد العام للنقابات الجزائرية، ثم من خلال إنشاء الإتحاد النقابي للعمال الجزائريين في شهر فيفري من سنة 1956 من طرف المصاليين و أخيرا من خلال إنشاء الإتحاد العام للعمال الجزائريين أيام قليلة بعد ذلك. و قد حولنا في الأخير تحديد أهم ما ميز هذه الحركة كظاهرة سويو- تاريخية.

الكلمات المفتاحية : الحركة النقابية الجزائرية، الوعي الاجتماعي، الوعي الوطني، الكنفدرالية العامة للعمل الموحدة، الإتحاد العام للنقابات الجزائرية، الإتحاد النقابي للعمال الجزائريين، الإتحاد العام للعمال الجزائريين.

Introduction :

Par « mouvement syndical algérien durant la période coloniale », nous entendons toute activité exercée de manière consciente et plus ou moins organisée par des militants algériens (ou non) dont le but a été la défense des intérêts socioprofessionnels des travailleurs, en activité ou en chômage, algériens durant l'époque coloniale française. Que cette activité ait été effectuée sur le sol algérien lui-même ou en France. Dans cette contribution, nous proposons de rendre brièvement compte de cette activité, d'abord, de ces principales dates, de ces principaux acteurs et aussi des organisations qui l'ont concrétisée. Ensuite, nous essayerons d'en cerner ses principaux traits caractéristiques en tant que mouvement sociohistorique.

Certes, nous parlons de « période coloniale », qui s'étend historiquement de l'année 1830, année du début de l'occupation française, marquée par la prise d'Alger, et 1962, année du recouvrement de l'indépendance nationale. Mais, comme nous allons le voir, aucune activité syndicale, au sens moderne du terme, n'a vu réellement le jour avant la deuxième moitié du 19^{ème} siècle, voire même après, pour le mouvement syndical proprement algérien.

Pour des raisons de clarté, nous avons distingué, dans la vie de ce mouvement durant l'époque coloniale, entre deux périodes principales. La première est celle d'avant l'année 1954, celle du déclenchement de la guerre de libération. La seconde est celle qui couvre les années de la guerre libération, c'est-à-dire de 1954 à 1962, année du recouvrement de l'indépendance et de la naissance du nouvel Etat national.

I. Le mouvement syndical algérien avant 1954 : le syndicalisme algérien au sein des organisations syndicales françaises

Cette période peut être scindée à son tour en deux grandes phases. Celle des tous premiers débuts et, ensuite, celle des années 1930-1940.

1.1. Naissance du mouvement syndical algérien :

On s'accorde à considérer que les toutes premières activités syndicales en Algérie, au sens moderne du terme, remontent à la fin du 19^{ème} siècle. Toutefois, cela concerne surtout, ou peut-être même exclusivement, les travailleurs d'origine européenne. Ainsi, et comme le note l'historien René Gallissot, ces activités ont été « le fait de coloniaux : des Espagnols, des Maltais, des Italiens entre autres. »¹ Quant au mouvement syndical proprement algérien, beaucoup d'historiens ou de sociologues, comme Abdelakader Djaghloul, entre autres, situent ses débuts au sortir de la Première Guerre mondiale et dans le contexte

¹ *Le Quotidien d'Oran* du 27/02/2006.

marqué par les conséquences de la Révolution bolchevique en Russie, c'est-à-dire après les années 1917-1918. En plus, il y lieu de rappeler que ce mouvement a pris naissance en France et non en Algérie. Deux raisons pourraient fournir une explication à cet état de fait. D'une part, la quasi-inexistence, en Algérie, avant cette date, de secteurs économiques modernes, notamment industriels, et donc d'un prolétariat autochtone. Et, d'autre part, l'interdiction d'activité politique ou même associative, imposée aux Algériens par les autorités coloniales françaises par le biais des dispositions du tristement célèbre « Code de l'indigénat ».

Certains auteurs, comme Nora Benallègue, soutiennent que le premier syndicat en Algérie aurait vu le jour en 1880 à Constantine, dans l'Imprimerie et ce, avant la promulgation de la loi du 21 mars 1884, « autorisant la création des associations professionnelles ». La même historienne rapporte aussi que c'est en 1878, qu'une première organisation syndicale avait été créée à Alger. Elle a été l'œuvre « des ouvriers sur métaux et des ouvriers lithographes ». Elle nous apprend également qu'en 1887, 24 syndicats existaient à travers toute l'Algérie. (N. Benallègue-Chaouia, 2005 :70) En revanche, selon Nasser Djabi, le premier syndicat en Algérie coloniale aurait vu le jour bien avant, en...1867.²

Toutefois, et en dépit des divergences relatives à la date exacte de l'apparition du premier syndicat « moderne » en Algérie, tout le monde semble s'accorder à dire que les premières organisations, apparues au dix-neuvième siècle, avaient concerné les travailleurs d'origine européenne tel que nous l'avons déjà souligné. C'est donc après la fin de la Première Guerre mondiale, en 1918, que les choses avaient commencé à changer et c'est surtout en France, dans les milieux des travailleurs algériens émigrés, que cela s'était produit.

En effet, c'est le déclenchement de la Grande guerre et la reconstruction,³ qui l'avait suivie, qui avaient amplifié l'émigration Algérienne vers la « métropole ». Certes, cette émigration existait déjà, mais dans des proportions beaucoup plus réduites. Abdelkader Djaghloul rapporte à ce propos que de 1912 à 1923, le nombre des Algériens en France était passé de 5 000 à 92 000.⁴ Et

² ناصر جابي، « النقابات والمسألة الاجتماعية: التجربة الجزائرية»، جريدة السفير اللبنانية، 2014/03/19.

³ Le bilan de la Première Guerre mondiale a été très lourd pour la France : plus de un million de morts et plus de quatre millions de blessés et d'invalides. Et c'est dans ce contexte que l'émigration algérienne a été encouragée pour participer à « la reconstruction d'un pays dont le Nord est en ruines ». Cf. « Quelques repères de l'histoire du syndicalisme et de la petite histoire de Sud éducation » in :

<file:///C:/Users/Administrateur/Downloads/BROCHUREhistoire.pdf>. [Consulté le 09/11/2017]

⁴ Avec plus de détails, et en s'appuyant sur le travail de Jacques Augarde, Jean Offredo estime le nombre des Algérien travaillant en France en 1912, selon une enquête réalisée par

c'est en France, note-t-il, « aussi paradoxal que cela puisse paraître au premier abord, que se constituent les premiers noyaux de militants syndicaux algériens, à l'intérieur de la CGT et de la CGTU ». (A. Djaghloul, 1986 :95) René Gallissot note à son tour que c'est « dans le temps fort à l'échelle mondiale des mouvements sociaux de 1919-1920 » que « s'inscrivent, dans les villes d'Algérie, les cortèges du 1^{er} Mai derrière les drapeaux rouges et verts » et « une mobilisation répétée sur les lieux de travail. » En revanche, N. Benallègue évoque la création, en 1905 déjà, par « un préparateur en pharmacie », de « la Société de secours mutuels indigènes d'Oran. » (N. Benallègue-Chaouia, 2005 :71)

Ce que l'on peut retenir déjà ici, c'est qu'à cette époque, le mouvement syndical algérien, qui était apparu donc d'abord en France, se confondait presque entièrement avec le mouvement national dans sa lutte pour l'indépendance. Autrement dit, pour la plupart des travailleurs algériens, et notamment son élite d'activistes, la conscience sociale n'apparaît que mêlée à la conscience nationale. C'est pour cela qu'il est juste de dire, avec William B. Quandt, que les premières lueurs de la conscience nationale avaient pu être observées chez les travailleurs algériens en France, à l'époque de la Première Guerre mondiale où « ils se sont aussitôt organisés pour demander leurs droits » (W. B. Quandt, 1999 :24)

D'ailleurs, c'est dans les milieux syndicaux en France que naquit en 1926 le premier parti nationaliste algérien : l'« Etoile Nord-Africaine » (ENA). Il est significatif de savoir aussi à ce sujet que selon une étude de Gilbert Meynier, citée par Nora Bouallègue, huit des vingt-six membres du comité central de l'ENA étaient en même temps des militants syndicaux, affiliés à la Confédération Générale du Travail Unitaire (CGTU). (N. Benallègue-Chaouia, 2005 :25) D'ailleurs, et comme le notent Mahfoud Kaddache et Mohamed Guenanèche, c'est l'Emir Khaled en personne qui exhortait en 1924 « ses frères à s'organiser et adhérer dans les syndicats pour revendiquer leurs droits économiques et politiques ». (M. Kaddache et M. Guennache, 1984 :89) En outre, les mêmes auteurs rapportent encore, selon le témoignage du militant Ali Benaoune,⁵ que c'est en 1930 que la première organisation syndicale

l' « Office de l'Algérie », à 4 000 ou 5 000 : 2 000, étaient employés dans les savonneries ou les docks marseillais ; 1 500 dans les mines du Nord et du Pas-de-Calais ; une grande majorité du reste travaillait à Paris. Il ajoute qu'« A cet exode individuel favorisé, en 1913 par la suppression du « permis de voyage », succédait une immigration organisée. » Car, ajout-t-il, « Les gouvernements d'alors avaient compris toute l'aide que pouvait apporter à l'effort national cette main-d'œuvre. » C'est alors qu'on pouvait estimer selon ces données à « 150 000 soldats et près de 100 000 travailleurs dans l'agriculture et l'industrie les Algériens venus en France entre 1915 et 1919 ». Cf. Jean Offredo, Algérie : avec ou sans la France ?, Paris, Les Editions du Cerf, 1973, pp.72-74.

⁵ Militant de l'Etoile Nord-Africaine, né à Palestro (Lakhdaria) le 11 juin 1904.

proprement algérienne a vu le jour en France, à Lyon, sous le nom de l'Association des Travailleurs Algériens de Lyon qui ne tardera pas à entrer en contact avec l'ENA en 1934.

En Algérie, en revanche, en raison de ce que nous avons évoqué plus haut : le Code de l'indigénat, l'absence de secteurs d'activité modernes, etc., l'engagement des travailleurs algériens dans les organisations syndicales était presque inexistant avant la Première Guerre mondiale et même quelque temps après. C'est dans les années 1930 et, surtout, 1940, que les choses ont commencé à vraiment évoluer.

1.2. Les années 1930-1940 :

C'est au sortir donc de la Première Guerre mondiale, dans les années 1920, que les travailleurs algériens, émigrés en France, avaient commencé à s'engager dans les rangs des organisations syndicales françaises et surtout au sein de la CGTU. La conscience nationale surplombait la conscience sociale. D'ailleurs cette prédominance s'était concrétisée par la création, par ces premiers milieux d'activistes, du premier parti nationaliste (ENA) appelant carrément à l'indépendance du pays. D'ailleurs, en 1926, « le secrétaire général de l'Etoile, Messali Hadj, était aussi responsable du travail algérien dans la CGTU.⁶ Mais pourquoi la CGTU ? En fait, c'est la CGTU, qui a été fondée par les "révolutionnaires" en 1921, suite à une scission survenue entre ces derniers et les "réformistes" de la CGT,⁷ restés au sein de celle-ci, qui soutenait

⁶ Jacques Simon, « La Fédération de France de l'Union syndicale des travailleurs algériens (USTA). Des origines à son premier Congrès. » El ligne : <http://le-quotidien-en-algerie.over-blog.com/2013/11/la-federation-de-france-de-lunion-des.html> [Consulté le 10/02/2017]

⁷ La Confédération Générale du Travail (CGT) est fondée à Limoges en 1895 lors de la réunion en Congrès des divers groupements syndicaux nés au cours des années précédentes. Quant à la CGTU, elle a vu le jour comme résultat de la scission, survenue au sein de la CGT en 1921 entre réformistes et révolutionnaires. Ces derniers, exclus de la CGT, organisent des Comités Syndicalistes Révolutionnaires (CSR) et appellent à un Congrès qui débouchera sur la création de la CGTU...proche du PCF. C'est, disent beaucoup, la mise en pratique de la conception "léniniste" du syndicat comme "courroie de transmission" du parti de la classe ouvrière. La réunification de la CGT et la CGTU se réalisera en mars 1936 lors du Congrès de réunification syndicale à Toulouse dans un contexte de lutte contre la montée du fascisme. Après l'invasion de la France par l'armée allemande en 1940, la CGT est dissoute le 9 novembre de la même année par le gouvernement de Vichy. Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, en 1946, des syndicalistes « révolutionnaires » reprochent à la CGT d'être l'instrument d'un parti. Ils quittent celle-ci et fondent en 1948, la CGT-Force Ouvrière (FO) qui regroupe de nombreux socialistes et des anarcho-syndicalistes. En 1957 : Les syndicats français divergent sur la question algérienne. FO prône les négociations entre les mouvements de résistance du peuple algérien (MNA et FLN). La CFTC veut une solution négociée. La CGT (malgré le soutien aux pouvoirs spéciaux), se prononce pour "la paix en Algérie" et manifeste sous ce mot d'ordre. Cf. « Quelques repères de l'histoire du syndicalisme », op. cit., pp.3-22.

clairement, comme le note A. Djaghloul, le droit du peuple algérien à l'indépendance. Toutefois, N. Benallègue souligne que cette Centrale avait regroupé aussi, en plus des "révolutionnaires", des éléments "colonialistes" et même, dans les années 1934, des militants à tendances fascistes. (N. Benallègue-Chaouia, 2005 :132)

Quant à la situation en Algérie, beaucoup, comme René Gallissot, soutiennent que « la véritable poussée syndicale dans les milieux ouvriers algériens intervient dans le sillage des grèves du début des années 1930 » et, surtout, de l'avènement du Front Populaire en 1935-1936. « La tendance s'accélère après la Seconde Guerre mondiale, et le nombre d'Algériens adhérents aux sections de la CGT augmente sensiblement. »⁸

Ainsi, dans son témoignage livré peu de temps avant sa disparition en 2004, à Nasser Djabi, le syndicaliste cégétiste Kaïdi Lakhdar déclare, entre autres, que c'est vers les années 1943-1944, et surtout suite à l'abolition du Code de l'indigénat, que les Algériens commençaient à se mêler directement à l'activité syndicale dans le cadre de la CGT. En effet, s'il est désormais question de la CGT et non de la CGTU, c'est que les deux tendances se sont réunifiées à nouveau à la faveur de la lutte antifasciste des années 1934-35 et anti-nazie durant la Seconde Guerre mondiale où la priorité avait été donnée à la libération de la France et, ensuite, à la reconstruction. Toutefois, Lakhdar Kaïdi soutient que cette participation restait restreinte par le fait que les Algériens étaient minoritaires dans les secteurs économiques. (N. Djabi, 2005 :43-77) Et c'est pour cette raison, poursuit-il, que les militants avaient « décidé d'élargir leur champ d'action et aller vers les travailleurs des campagnes où les Algériens étaient très présents ».⁹ En réalité, l'essentiel du « prolétariat » algérien se concentrait, en plus du secteur agricole, dans deux autres secteurs : les mines et les ports (dockers). A cela on pouvait ajouter les « chômeurs » qui vont être la cible du mouvement nationaliste où l'idée d'un syndicat national existait semble-t-il au PPA-MTLD depuis les années 1930 et « aurait été exprimée, d'après N. Benallègue, par le célèbre poète Moufdi Zakaria. » (N. Benallègue-Chaouia, 2005 :299)

En tout cas, pour beaucoup, c'est en 1947 que le parti nationaliste du MTLD a posé pour la première fois la question d'un syndicat algérien indépendant. Mais, dans le contexte de la guerre froide, les conditions avaient été jugées non encore réunies. Toutefois, cela n'avait pas empêché pour autant la constitution de la fameuse « Commission des Affaires Sociales et Syndicales » dont la direction a été confiée au syndicaliste nationaliste Aïssat Idir. Deux autres militants, Boualem Bourouiba, un cheminot, et Rabah Djermane, un docker, ont été

⁸ *Le Quotidien d'Oran* du 27/02/2006.

⁹ *Ibid.*, p.79.

chargés de créer des cellules d'entreprise au sein de la CGT elle-même, mais qui seraient affiliées en même temps à la Commission syndicale du MTLN. Cette initiative visait l'objectif, d'une part, de prendre la direction et le contrôle des Unions locales et des Fédérations affiliées à la CGT et, d'autre part, de développer la politique du MTLN exposée assidûment dans les brochures ou dans la rubrique « le prolétariat algérien » du journal du parti de l'époque « *L'Algérie libre* ». ¹⁰

Et c'est durant la même année, semble-t-il, c'est-à-dire en 1947, qu'un militant du PPA-MTLN, Ahmed Rihani, aurait fondé un syndicat de commerçants à Alger. En réalité, c'est pour mieux mobiliser la population autour de ses objectifs et élargir ses bases que le mouvement nationaliste, en plus de ses cellules syndicales clandestines placées dans les secteurs modernes, s'était dirigé vers les petits commerçants, les gargotiers, les marchands de légumes et aussi vers les chômeurs, fort nombreux à cette époque. En effet, et comme le note R. Gallissot, « Politiquement », les Aïssat Idir, Boualem Bourouiba et consorts reprochaient avec vigueur à la CGT de ne pas mettre en avant le mot d'ordre d'indépendance algérienne. « Syndicalement », ils lui reprochaient de ne pas attacher assez d'importance à la syndicalisation des ouvriers agricoles et des chômeurs. ¹¹ Le même historien ajoute que c'est à partir de 1947, que furent créées également sous l'impulsion du parti nationaliste, tel que nous l'avons dit plus haut, de véritables syndicats comme celui des bouchers, des boulangers et des restaurateurs animés par le militant Ahmed Rihani (dit Saddok), celui des épiciers dirigé par Amar Messaoudi, ceux des coiffeurs et des marchands de légumes encadré par Saïd Boujeroudi. ¹²

A vrai dire, il ne faut pas oublier que l'expérience maghrébine et notamment tunisienne en matière de combat syndical et son rapport avec le combat national avait fortement inspiré et encouragé les militants algériens à emprunter la même voie. C'est que, et comme le souligne Amar Belkhodja, « l'expérience tunisienne a amplement et concrètement démontré que le combat syndical est un combat particulier avec ses propres méthodes. Toutefois, son détachement et son indépendance des structures syndicales "étrangères", la CGT notamment, prouve que le mouvement ouvrier national est plus libre à servir le mouvement nationaliste, tout en continuant à être indépendant de toute tutelle d'une autorité politique. » ¹³ En tout cas, cette action avait conduit le PPA-MTLN à affirmer en 1948, avoir mis sur pieds neuf syndicats clandestins, composés uniquement d'adhérents algériens. Le parti nationaliste commençait même à songer à créer

¹⁰ J. Simon, op. cit.

¹¹ *Le Quotidien d'Oran* du 27/02/2006.

¹² Ch-R. Agéron, « Vers un syndicalisme national en Algérie (1946-1956) », op. cit.

¹³ Amar Belkhodja, « Aïssat Idir 1915- 1959 : la conscience du syndicalisme algérien ». [En ligne] <http://www.dknews-dz.com>. [Consulté le 10/12/2017]

« une Fédération de travailleurs algériens calquée sur le modèle de l'UGTT. »¹⁴ Or, note Ch-R. Agéron, cela ne se réalisa que plus tard. « Ce retard, explique-t-il, que l'on pourrait attribuer à la difficile situation du parti soumis à la répression et voué de ce fait à l'action clandestine, tient surtout, semble-t-il, à la forte implantation de la CGT dans divers milieux de travailleurs algériens. »¹⁵ C'est pour cela, pense encore le même auteur, que « La CGT française était donc pour les militants du parti l'ennemi déclaré en même temps qu'un obstacle difficile à contourner. »

Face à cette situation, le MTLD s'efforça à partir de 1952, de combattre plus vivement la CGT. Et c'est à cette date, selon lui, que le parti nationaliste créa cette Commission ouvrière, dont la direction fut confiée à Aïssat Idir,¹⁶ « chargée « tout à la fois d'activer la lutte sociale et de déconsidérer l'action de la CGT. » Et c'est dans ce cadre-là qu'on pouvait lire, dans le journal du parti (*L'Algérie libre*) du 1/11/1952, que la Commission ouvrière avait pour tâche de soutenir tous les mouvements « du prolétariat algérien en marche », d'aider les grévistes algériens à résister aux « provocations policières de l'administration française », de dénoncer « l'accaparement de la fonction publique par la minorité occupante » et la « différence scandaleuse des salaires entre les colonialistes et les Algériens », de montrer « d'un côté une aristocratie du travail d'origine française et de l'autre les masses des Algériens exploités », etc.¹⁷

A partir de là, la situation semblait bien être, à la veille du déclenchement de la guerre de libération nationale, en novembre 1954, celle qu'a décrite Boualem Bourouiba : une situation où « il y avait dans chaque entreprise, dans chaque établissement administratif ou autre, une base » ouvrière militante affiliée d'une manière directe ou indirecte au mouvement nationaliste incarné principalement par le PPA-MTLD. C'est-à-dire, « Des gens, ajoute Boualem Bourouiba, qui,

¹⁴ Union Générale Tunisienne du Travail. Cf. Ch-R. Agéron, « Vers un syndicalisme national en Algérie (1946-1956) », *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, Année 1989, 36/3, pp. 450-463.

¹⁵ Ibid.

¹⁶ Aïssat Idir est l'un des principaux membres fondateurs de l'UGTA et son premier responsable. C'est lui auquel le MTLD a confié la direction de sa Commission sociale et syndicale créée en 1947. Il a été désigné membre du CNRA par le Congrès de la Soummam. Il a été aussi membre du Comité de rédaction du journal du PPA « *La Nation Algérienne* ». A partir de 1946, il est membre du Comité Central du PPA/MTLD. Il est arrêté en 1956. Suite à des exactions de tortures dont il a fait l'objet, il a succombé à ses blessures le 26 juillet 1959 à l'hôpital Maillot à Alger. Son assassinat provoque une vague de protestations à travers le monde syndical. Le secrétaire général de la CISL, J. H. Oldenbrok a écrit au secrétaire général des Nations Unies, en demandant que la commission des droits de l'Homme examine le cas d'Aïssat Idir qui constitue une violation flagrante aux droits de l'Homme.

¹⁷ Ch-R. Agéron, « Vers un syndicalisme national en Algérie (1946-1956) », op. cit.

non seulement cotisaient, mais participaient aux réunions, intervenaient lorsque quelque chose ne leur convenait pas. »¹⁸

II. Le mouvement syndical algérien à la veille et durant la guerre de libération nationale : vers un syndicalisme national indépendant

Si donc toute la période précédente avait vu le mouvement syndical algérien s'effectuer au sein des structures du mouvement syndical français, notamment la CGTU, au début, puis, la CGT, l'année 1954 a vu l'émergence des premières tentatives d'autonomisation du mouvement syndical algérien par rapport aux structures syndicales françaises.

Et c'est sans doute en relation avec l'apparition des prémices du déclenchement de la lutte armée que ce mouvement avait pris naissance, dans un contexte marqué par la crise entre les « centralistes » et les « messalistes » du MTLD. C'est dans les milieux des petits commerçants, des artisans et des « chômeurs » que ce mouvement avait été déclenché. Une sorte d'exercice réel pour mieux maîtriser ce qui allait suivre avec les travailleurs des autres secteurs d'activité. Selon beaucoup d'auteurs et de militants comme Jacques Simon et Boualem Bourouiba, c'est en date du 1^{er} mai 1953 que cette opération débuta, après les grandes manifestations annuelles traditionnelles. Elle prit un caractère particulier avec la campagne lancée sur le « droit au travail ». Elle se poursuivra avec la création d'un « Comité de chômeurs de la région algéroise » et la tenue d'une « Conférence Nationale » des différents comités. La Conférence, élit un « Comité National » qui adopta une résolution générale de 14 points ainsi qu'un plan d'organisation et de développement. Le 8 mars, les comités, qui se sont implantés dans tout le pays, organisèrent « une journée d'action revendicative » qui se traduisit par des meetings, des réunions et des manifestations, puis par une grève générale de 24 heures, le 28 avril de l'année 1954.

C'est à partir de là que l'on peut conclure que le Comité National des Chômeurs constitua vraisemblablement, avec les syndicats des petits commerçants, la première forme de syndicalisme algérien indépendant. En tout cas, trois organisations syndicales algériennes : l'UGSA, l'USTA et enfin l'UGTA, de tendances différentes, plus ou moins autonomes du mouvement syndical français, et dont les destinées vont être fortement dissemblables, vont successivement voir le jour au cours de cette période qui se caractérisera par une lutte armée qui durera plus de sept longues et difficiles années.

2.1. L'Union Générale des Syndicats Algériens (L'UGSA) :

A la veille du 1^{er} novembre 1954, date du déclenchement de la guerre de libération nationale, la CGT, faisant de plus en plus l'objet de critiques acerbes

¹⁸ *El Watan* du 19/02/2005.

de la part du mouvement nationaliste, sentant certainement l'importance des événements qui s'annonçaient à l'horizon, décida, selon les termes de Boualem Bourouiba, de s'"algérianiser"¹⁹. Et c'est dans ce but donc que la CGTA tient en juin 1954 sa 5^{ème} Conférence. Celle-ci se tint à la « Bourse du Travail d'Alger » et réunit 361 délégués dont 236 "Musulmans" et 125 "d'origine européenne". Plusieurs décisions avaient été prises dont : Le changement de nom du syndicat qui devient l'Union Générale des Syndicats Algériens (l'UGSA) et l'adoption d'une « Charte du mouvement syndical algérien » qui exprima un programme de revendications portant sur les salaires, le respect de la législation du travail, etc., mais qui ne remet pas en question, jusque-là, au moins, le cadre général économique, sociale et politique de l'Algérie coloniale.

D'ailleurs, beaucoup pensent que, même si l'UGSA forme une partie du mouvement syndical algérien à l'époque coloniale, cette organisation, ne pouvait pas être considérée comme une partie du mouvement syndical algérien autonome. Car celle-ci avait toujours fait partie du mouvement syndical communiste français. C'est dans ce sens qu'en réponse à une question posée à l'historien français René Gallissot pour savoir si la création de l'UGSA pouvait être considérée comme l'«acte fondateur» du mouvement syndical algérien, celui-ci répondit qu'avec la création de l'UGSA « On n'est pas vraiment dans la posture d'une organisation syndicale algérienne tout à fait indépendante de la CGT. » Car, estima-t-il encore, la naissance de l'UGSA n'avait pas apporté de changement du point de vue du programme et de la ligne de conduite. La seule modification, précisa-t-il encore, est que l'UGSA avait été rattachée à la Fédération Syndicale Mondiale, d'obédience communiste, et non à la CGT mère.²⁰

C'est pour cela aussi que Ch-R. Agéron a considéré pour sa part que dans ce climat tardif, le changement de sigle de la CGTA en UGSA ne pouvait avoir aucune portée psychologique ou politique, dès lors que l'UGSA avait gardé et proclamé « une liaison permanente avec la CGT ».²¹ La situation et la position de l'UGSA, dont les liens avec le PCA étaient très forts, ne pouvaient, semble-t-il, être différents. En effet, et comme le pense Kader Ammour, « Le Parti communiste algérien, né en 1935 de la transformation de la section algérienne du PCF ne pouvait jouer un rôle important au sein du prolétariat algérien puisqu'il voulait ignorer la contradiction immédiate entre colonisateurs et colonisés pour organiser Européens et Algériens dans un même parti. » On sait que le PCF, « par opposition au courant nationaliste, élaborait la théorie de « la nation en formation » qui exclut toute revendication en faveur de l'indépendance algérienne. » (K. Ammour et al., 1974 :143)

¹⁹ *El Watan* du 19/02/2005.

²⁰ *Le Quotidien d'Oran* du 27/02/2006.

²¹ Ch-R. Agéron, « Vers un syndicalisme national en Algérie (1946-1956) », op. cit.

Quel a été le sort de l'UGSA ? On s'accorde presque à dire qu'avec le déclenchement de la guerre de libération nationale, en novembre 1954, et surtout après la création de l'UGTA, un peu plus d'une année plus tard, plusieurs syndicalistes de l'UGSA vont rallier progressivement les rangs de cette dernière Centrale. D'autres, comme le note René Gallissot, « recherchés ou exposés à la répression, prennent les chemins des maquis ou basculent dans la clandestinité. » Quant à l'organisation elle-même, le même historien ajoute que c'est dans les pays communistes, notamment l'ex-Tchécoslovaquie, qu'elle s'était réfugiée.²²

Pour un autre historien, en l'occurrence Léon Ganti, après avoir rappelé qu'à la proposition de fusion faite par l'UGSA à l'UGTA, en vue de la constitution d'une centrale nationale unique, l'UGTA avait opposé une fin de non recevoir et demandé la dissolution de l'UGSA, cette dernière décida sa propre dissolution en avril 1958. (L. Ganti, 1972 :69) En revanche, quand il avait abordé ce sujet, dans son témoignage livré à Nasser Djabi, Lakhdar Kaïdi, premier secrétaire général de l'UGSA, avait notamment rappelé que, suite aux discussions engagées à l'époque avec le FLN, un accord tendant à adhérer individuellement au Front avait été conclu. (N. Djabi, 2005 :236) Et c'est en vertu de cet accord que « nous nous sommes concertés, ajouta-t-il, par l'intermédiaire des avocats, pour prononcer nous-mêmes la dissolution de l'UGSA, et appeler les travailleurs à rejoindre la lutte avec l'UGTA. » Et « C'était en 1957. »²³

2.2. L'Union Syndicale des Travailleurs Algériens (l'USTA) :

Comme il a été le cas pour les autres tendances politiques algériennes, les messalistes ont voulu, eux aussi, avoir leur propre organisation syndicale. Elle fut créée au mois de février 1956. En réalité cette organisation aurait pu être fondée avant cette date. Beaucoup de facteurs, dont la scission qu'avait connue le MTLD en 1953, auraient empêché la concrétisation de ce projet. En effet, c'est cette scission, consommée en juillet 1954, par la tenue des deux congrès, celui d'Hornu en Suisse, par les messalistes, en date du 14/7/1954 et celui d'Alger, par les centralistes, en date du 16/8/1954, qui aurait retardé la constitution d'une centrale syndicale algérienne par les « messalistes », expressément souhaitée toutefois durant le Congrès d'Hornu. Mais, il semble bien que c'est le déclenchement de la guerre de libération en novembre 1954, par le FLN, qui aurait poussé les militants messalistes à reporter la création de leur centrale syndicale.

C'est à la « Commission ouvrière » du MNA, présidée par Mustapha Ben Mohamed, que la tâche de création du syndicat autonome avait été confiée. Et

²² *Le Quotidien d'Oran* du 27/06/2006.

²³ *Ibid.*, p.253.

c'est à la fin du mois de décembre 1955 que plusieurs responsables syndicaux messalistes, ex-militants de la CGT, décidèrent de créer la centrale sous le nom de l'Union Syndicale des Travailleurs Algériens (l'USTA). Plusieurs d'entre eux se rendirent à Bruxelles, auprès de la CISL, pour y affilier leur nouvelle organisation. Celle-ci, contactée en même temps par des militants "FLNistes" pour la même raison, hésita à accepter leur demande et leur fit savoir que les sollicitations d'adhésion ne pourraient être étudiées avant la création effective des syndicats concernés. L'USTA, dont la création fut connue le 11/2/1956, est née officiellement le 14/2/1956, le jour où ses statuts avaient été déposés à la préfecture d'Alger. Aussitôt après, une demande d'affiliation à la CISL avait été formulée.²⁴ Mais cette affiliation ne sera jamais obtenue. Seule sa rivale, l'UGTA, dans les conditions que nous allons évoquer un peu plus tard, sera reconnue par cette instance syndicale internationale.

C'est dans ce contexte donc de rivalité entre le FLN et le MNA et de Guerre de libération, que l'USTA, centrale syndicale messaliste, indépendante du mouvement syndical français, vit le jour. Toutefois, elle était rapidement interdite en Algérie. Les membres de son bureau furent arrêtés ou maintenus en résidence surveillée. Ses militants procédèrent à la création, en date du 26/3/1956, à Paris, de la « Fédération de France » où ils firent apparaître son organe « *La Voix du travailleur algérien* »²⁵, qui sera publié de façon sporadique jusqu'en mars 1962, quelques mois seulement avant la proclamation officielle de l'indépendance du pays le 05 juillet 1962.

Dans les premiers numéros de « *La Voix du travailleur algérien* », la création de l'USTA était présentée comme « une rupture syndicale et notamment comme un affranchissement de la tutelle de la CGT ». La CGT, qui, selon l'USTA, avait « instrumentalisé les travailleurs algériens afin de grossir ses rangs pour peser sur la scène syndicale ». Ce que reprochaient l'USTA et tous les autres nationalistes à la CGT c'était surtout sa volonté de « garder les Algériens sous domination coloniale ».²⁶

L'USTA insistait sur les revendications « spécifiques aux travailleurs algériens face aux intérêts patronaux français. » Ainsi, les revendications de la « liberté de circulation » des Algériens, limitée par la loi du 20/03/1956, de l'« égalité d'accès aux fonctions qualifiées et à la formation », la « suppression du délai de

²⁴ J. Simon, op. cit.

²⁵ D'abord mensuelle pour ces cinq premiers numéros, la publication s'arrête durant six mois de juillet à décembre 1957. Par la suite, jusqu'en mai 1958, la publication reprend un rythme mensuel, puis s'interrompt brutalement pour un an jusqu'en avril 1959. Deux numéros paraîtront en 1960, puis un seul pour les années 1961 et 1962. A partir de 1959, les journaux sont souvent émis à l'occasion du 1er mai. Les derniers numéros ne témoignent plus d'une vie syndicale active. Cf. Tifenn Amonic, « *La Voix du travailleur algérien,...* », op. cit., p.55.

²⁶ Ibid., pp.50-51.

résidence pour avoir droit aux indemnités de chômage », etc., étaient régulièrement rappelées. Mais ce qui différenciait le plus l'USTA de l'UGSA, c'était surtout le fait que sa revendication syndicale se doublait d'une revendication nationaliste : l' « indépendance de l'Algérie ». Ainsi, et comme le fait noter, à titre d'exemple, T. Amonic, pour l'USTA, tout comme pour sa rivale l'UGTA, tel qu'on va le voir, « ces deux luttes semblent inextricables, le colonialisme exploitant « le peuple algérien » au même titre que « la bourgeoisie exploite les prolétaires ».²⁷

Au mois de mai 1957, l'USTA, suite aux réunions et manifestations qu'elle avait tenues à l'occasion du 1^{er} Mai dans plusieurs villes françaises, décida, d'organiser son premier Congrès. Celui-ci se tient les 28, 29 et 30 juin 1957, où 324 délégués, représentant, selon J. Simon toujours, 25 000 adhérents ayant payé régulièrement leurs cotisations, se retrouvent, à Paris, salle des Horticulteurs. Mais la situation était loin d'être facile pour l'USTA. Le FLN, dans sa volonté d'unir la lutte de tous les Algériens pour l'indépendance, livrait à l'organisation messaliste une lutte sans merci. D'ailleurs, celle-ci en faisait de même. Dans ces moments difficiles de lutte armée, beaucoup de militants y ont laissé leurs vies. C'est ainsi, à titre illustratif, qu'entre septembre et octobre 1957, plusieurs hauts responsables de l'USTA trouvent la mort en France dont Abdallah Filali et Ahmed Bekhat, son SG. Beaucoup de militants de l'USTA cessèrent leur activité ; d'autres rejoignent les rangs du FLN, qui n'avait cessé de consolider son assise populaire au sein de la communauté algérienne. Certains regagnèrent leur ancienne Centrale : la CGT.²⁸

Toutefois, et après la libération du leader du MNA, Messali Hadj, en 1959, dans le cadre des mesures d'« apaisement », décidées par le Général de Gaulle, l'USTA se permit même d'organiser son deuxième Congrès à Lille les 27, 28 et 29 novembre 1959. Les congressistes de l'USTA considèrent que « Le principe d'autodétermination du peuple algérien, proclamé le 06/09/1959 », par le Général de Gaulle, « est la seule voie permettant d'aboutir à la solution juste, libérale et démocratique du peuple algérien ». Mais l'influence et le poids de l'USTA, déjà fortement entamés avant cette date, n'avaient pas cessé dès lors de s'affaiblir jusqu'à l'avènement des accords d'Evian signés le 18/03/1962. Ne trouvant plus aucun soutien auprès des partis, des syndicats et de l'opinion, l'USTA annonce, le 1er Mai 1962, qu'elle va poursuivre son combat en Algérie pour un syndicat de base indépendant.²⁹

²⁷ Ibid. p.52.

²⁸ J. Simon, op. cit.

²⁹ Ibid.

2.3. L'Union Générale des Travailleurs Algériens (l'UGTA) :

De toutes les organisations syndicales algériennes, créées durant l'époque coloniale, l'Union Générale des Travailleurs Algériens (UGTA) est sans doute la plus connue d'entre elles. C'est aussi la seule qui a officiellement survécu après le recouvrement de l'indépendance nationale. En outre, et après avoir été la seule organisation syndicale du pays jusqu'à la fin des années 1980, où d'autres syndicats ont commencé à voir le jour, l'UGTA est toujours en activité. Dans quelles conditions est apparue cette organisation syndicale qu'est l'UGTA ?

Répondant à une question semblable, Boualem Bourouiba, l'un des fondateurs de cette organisation répondit ceci : « Les Algériens sont avec le FLN, nous étions en relation avec les responsables de nos quartiers respectifs. Mais nous aspirions à une plus grande participation, à un engagement plus important. Il ne fallait pas laisser toute la charge aux combattants des maquis, aux groupes de choc, qui supportaient le poids considérables de la guerre. Ainsi s'est précisé le projet. Nous avons donc pris langue avec les responsables du FLN pour leur demander ce qu'ils pensaient de la création d'une organisation syndicale nationale. »³⁰

A vrai dire, la création d'une organisation syndicale algérienne indépendante du mouvement syndical français, à l'image de ce qui s'était passé dans les autres pays du Maghreb et notamment en Tunisie, avait toujours été, nous l'avons déjà dit, un objectif du mouvement nationaliste algérien. Nous avons vu plus haut qu'une commission dite des affaires sociales et syndicales avait été créée au sein du MTLN depuis 1947, dont la présidence avait été confiée à Aïssat Idir. D'ailleurs, Boualem Bourouiba lui-même rapporte, dans un de ses témoignages, que c'est Aïssat Idir qui était, avec Mohamed Belouizdad, l'autre figure importante du mouvement nationaliste, à l'origine d'un projet de constitution d'un syndicat algérien depuis 1945 voire même depuis 1943.³¹

Ainsi donc, c'est sur une proposition de ces militants politico-syndicalistes du mouvement national, dont notamment Aïssat Idir, Boualem Bourouiba, etc., que les responsables du FLN avaient donné leur accord pour la création d'une organisation syndicale algérienne autonome. Ils avaient même supervisé de très près la mise en application de cette proposition. A vrai dire encore, et toujours selon le témoignage de Boualem Bourouiba, les responsables du FLN auraient même mis du temps pour répondre à la sollicitation de cette création et tout porte à croire que c'est la création par les messalistes de l'USTA qui les avait poussés à « aller vite en besogne », selon les termes de René Gallissot, afin de

³⁰ *El Watan* du 19/02/2005.

³¹ *Ibid.*

« torpiller les loyalistes de Messali Hadj et faire échec à leur projet d'affilier l'ensemble des travailleurs au sein de la centrale nouvellement créée en février 1956 ».³²

Il faut aussi rappeler à cet effet qu'avant la création de leur propre organisation syndicale, les militants « FLNistes », au même titre et en même temps que les messalistes, avaient eux aussi tenté, au mois de décembre 1955, de rallier la CISL. Ils avaient, pour ce faire, pris contact avec cette instance internationale et son patron de l'époque l'américain Irwin Brown. Boualem Bourouiba, qui faisait lui-même partie du groupe qui s'était déplacé, pour cette l'accomplissement de cette mission, avec l'accord du FLN, en compagnie de deux autres militants, dit que l'entrevue avec le leader de la CISL avait eu lieu à Bruxelles en date du 29/12/1955 en présence de la commission messaliste.³³

Et comme nous l'avons déjà noté, la CISL avait fait savoir aux deux « camps » qui demandaient de s'y affilier, « FLNistes » et « messalistes », non sans s'être assurée d'abord que les demandeurs n'étaient pas des « communistes », que l'adhésion ne pourrait être étudiée qu'après la création effective du syndicat et non avant. Et c'est donc après la création du syndicat messaliste l'USTA par le dépôt de ses statuts le 14/02/1956, que « le FLN riposte immédiatement en improvisant, selon l'expression de Ch-R. Agéron, la constitution de l'Union Générale des Travailleurs Algériens dont Abane Ramdane, Aïssat Idir et Ben Khedda désignèrent la direction. »³⁴

Ainsi, c'est en date du 17 février 1956, trois ou quatre jour après l'officialisation de l'USTA, au domicile de Boualem Bourouiba, lors d'une réunion à laquelle avait également assisté Benyoucef Benkhedda, Abane Ramdane et Aïssat Idir, que la décision de création de l'UGTA avait été scellée. Le congrès constitutif se serait tenu le 18/02/1956, dans le local de l'UDMA, que Ferhat Abbas avait mis à la disposition des militants syndicaux du FLN où le premier secrétariat a été formé. Il se constitua de : Aïssat Idir, comme Coordinateur, Atallah Benaïssa, Boualem Bourouiba, Rabah Djermane et Ali Yahia Madjid.³⁵ Toutefois, si on considère que la date de création de l'UGTA est le 24/02/1956, c'est que cette date était, selon B. Bourouiba, celle de l'acceptation du dépôt des statuts de l'organisation syndicale par la préfecture d'Alger. L'agrément aurait été obtenu, dit-il, après un premier refus qui avait exigé l'intervention de Ferhat Abbas et Ali Boumendjel auprès du maire d'Alger, Jacques Chevalier, pour débloquer la situation.³⁶

³² R. Gallissot, op. cit.

³³ *El Watan* du 19/02/2005.

³⁴ Ch-R. Agéron, op. cit.

³⁵ Amar Belkhdja, op. cit.

³⁶ *El Watan* du 19/02/2005.

Fidèle aux orientations du FLN, l'UGTA adopta les mêmes positions de cette dernière vis-à-vis des autres organisations syndicales algériennes. Elle refusa tout lien d'appartenance avec les autres organisations syndicales qu'elles soient françaises ou algériennes. En revanche, elle fit savoir, dans une lettre ouverte publiée dans *L'Ouvrier algérien* du 06/04/1956, par son leader Aïssat Idir, que ses rangs étaient ouverts « à tous les travailleurs sans distinction aucune »,³⁷ mais à titre... « individuel ». Aussitôt après leur création, l'USTA et l'UGTA se livrèrent donc à une lutte de reconnaissance par la CISL. Aidée par les syndicalistes marocains et tunisiens, dont l'adhésion à l'instance internationale était déjà acquise, avec lesquels elle avait les meilleurs rapports, c'est l'UGTA qui réussit son adhésion à la CISL. Cela ne l'avait toutefois pas empêché, comme le note René Gallissot, « de développer des relations avec des syndicats du bloc communiste. »³⁸ Boualem Bourouiba affirme plus tard qu'au bout de cinq mois, les syndiqués de l'UGTA avaient atteint le nombre de 110 000 membres. « On aurait souhaité avoir davantage, mais malheureusement, déplore l'ancien syndicaliste, il y avait plus de chômeurs que de travailleurs. »³⁹

La position du mouvement nationaliste indépendantiste, incarné par le FLN, concernant et la création de l'UGTA et le rôle qu'elle était appelée à jouer en ces moments de lutte pour l'indépendance, ne pouvait être que positive et claire. Nous en avons une trace dans la Plate-forme du Congrès de la Soummam. On y lit notamment :

« les travailleurs algériens ont salué la naissance de l'U.G.T.A., dont le développement continu est irrésistible, comme l'expression de leur désir impatient de prendre une part plus active à la destruction du colonialisme, responsable du régime de misère, de chômage, d'émigration et d'indignité humaine. » Un peu plus loin, on y trouve aussi : *« Le FLN salue la création de l'U.G.T.A. comme l'expression d'une saine réaction des travailleurs contre l'influence paralysante des dirigeants de la C.G.T., de F.O. et de la C.F.T.C. »* Car, pour les dirigeants du mouvement nationaliste : *« pour devenir une centrale nationale, il ne suffit pas à la filiale de la C.G.T. parisienne de modifier le titre, ni de changer la couleur de la carte, ni même de couper un cordon ombilical atrophié. »*⁴⁰

L'UGTA n'a pas été interdite aussitôt par les autorités coloniales. Toutefois, la répression ne tardera pas beaucoup à venir. Elle débute le 23 mai 1956 par l'arrestation d'un de ses principaux militants Slimane Rabah, employé des PTT.

³⁷ A. Belkhodja, op. cit.

³⁸ R. Gallissot, op. cit.

³⁹ *El Watan* du 19/2/2005.

⁴⁰ « Plate-forme du Congrès de la Soummam ». [En ligne] Disponible sur : www.el-mouradia.dz/francais/symbole/textes/soummam.htm

Le lendemain, 24 mai, une trentaine d'autres militants connaissent le même sort. Le 30 juin, des activistes extrémistes français posent une bombe au siège de l'UGTA. Beaucoup de victimes y ont été dénombrés. D'autres arrestations suivirent. Afin d'assurer la continuité de son activité, l'UGTA renouvelait à chaque fois son secrétariat. En quelques mois seulement, il y en avait eu cinq secrétariats différents.⁴¹ En France, et pour contrecarrer la Fédération de l'USTA, les militants du FLN créèrent en 1957 une sorte de fédération de l'UGTA. C'est l'Amicale Générale des Travailleurs Algériens (l'AGTA). Du coup, rapporte R. Gallissot, l'UGTA se donne un prolongement et prend à vitesse l'USTA. L'immigration, jusque-là encore fidèle à Messali et au MNA, passe au FLN.⁴²

Toutefois, et en dépit de cette précaution, l'AGTA n'avait pas pu se livrer « légalement » à ses activités que pendant dix-huit mois, de février 1957 au 02 août 1958, date de sa dissolution par les autorités françaises. Après l'arrestation de plusieurs de ses membres, l'AGTA bascula, tout comme l'UGTA, dans la clandestinité. Beaucoup de ses militants, traqués par les services de sécurité français, étaient carrément allés se réfugier dans plusieurs autres pays européens tels que l'Allemagne, la Suisse et la Belgique. (K. Bouchama, 2014 :201-203)

Par ailleurs, force est de constater enfin que, face à cette répression, en Algérie et sur le sol de la « métropole », c'est à partir de Tunis essentiellement que l'UGTA reprit ses activités où elle essaya de s'organiser et continuer sa lutte pour la libération du pays. Au Maroc aussi, l'UGTA procéda à l'installation d'une représentation. En 1962, année du recouvrement de l'indépendance du pays, l'activité de l'UGTA va se poursuivre dans l'Algérie indépendante, mais dans des conditions fort différentes.

Conclusion :

Après ce bref rappel historique du mouvement syndical algérien pendant la période coloniale française, que peut-on en conclure ? Nous estimons qu'il est permis de noter d'abord que l'apparition d'un mouvement syndical algérien autonome a été particulièrement difficile et tardive. Cela trouverait son explication dans le fait que, et pendant de longues années, c'est la Centrale française de la CGT qui dominait la scène syndicale. Toutefois, et même si l'apparition du mouvement syndical algérien autonome avait été postérieure à celle des autres pays du Maghreb, la Tunisie et le Maroc, cela ne signifiait pas pour autant, on l'a vu, l'inexistence d'un militantisme syndical algérien soucieux des conditions et du sort des travailleurs algériens. Ce militantisme avait émergé dès que les conditions avaient permis l'apparition d'une conscience sociale et

⁴¹ Ibid.

⁴² R. Gallissot, op. cit.

surtout nationale chez ceux qui travaillaient dans les mines et les usines françaises. C'est dans ces milieux aussi que les premiers pas du mouvement national pour l'indépendance du pays avaient été franchis.

En outre, nous pouvons souligner que si le syndicalisme national indépendant s'était donc construit lentement et difficilement en Algérie sur le modèle tunisien et marocain, dans le cas de l'Algérie coloniale, la doctrine des syndicalistes nationalistes, qui avaient eu le dernier mot, avait nettement tendance à nier la lutte des classes beaucoup plus que n'avait été le cas en Tunisie et au Maroc. Même si dans ces deux pays également, qui avaient connu la domination française, les syndicats étaient souhaités, comme l'a noté Ch-R. Agéron, comme des organisations spécialisées, liées au « Parti nationaliste », qui avaient aussi pour tâche de rassembler et d'encadrer les milieux socioprofessionnels, travaillant ou en chômage, et de les mobiliser dans la lutte pour l'émancipation politique.

En effet, sur ce plan là, il faut noter qu'en Algérie, la situation avait été beaucoup plus forte. Les revendications économiques et sociales, justifiées contre l'Etat et la société coloniale, avaient dû être plus étroitement subordonnées à la lutte pour l'indépendance.⁴³ Car en Algérie, « et de façon plus tranchée que dans les pays voisins, ainsi que le signale Kader Ammour, les rapports de classes tendaient à recouper la séparation des deux communautés raciales : l'exploitation économique coloniale conduit au développement d'un vaste prolétariat agricole et à l'apparition d'un jeune prolétariat urbain à dominante algérienne. » (K. Ammour et al., 1974 :136)

C'est dans ce sens-là que l'on peut noter avec Ch-R. Agéron qu'« Une réflexion plus concrète sur les fonctions et le rôle des syndicats en pays colonisés et spécialement au Maghreb montre à l'évidence la spécificité de ce syndicalisme. » Car, si « A la demande même des milieux sociaux que les syndicats s'efforcent d'encadrer et en l'absence parfois d'une classe ouvrière, les syndicats des régions soumises au régime colonial pouvaient-ils poursuivre les buts traditionnels des syndicats européens, organisations de classes et organes de lutte de classes ? »⁴⁴

C'est dans ce sens-là aussi qu'en réponse à une question par laquelle on voulait savoir si l'UGTA avait été « instrumentalisée » durant la guerre de libération nationale par le FLN, B. Bourouiba rétorqua ceci : « On ne peut pas dire que l'UGTA a été instrumentalisée par le FLN. Elle s'est mise au service de la cause. Tout comme les étudiants de l'UGEMA ont rejoint le FLN et sont devenus des militants, il en a été de même pour l'UGTA...Les choses se confondaient dans des moments comme ceux-là. »⁴⁵

⁴³ Ch-R. Agéron, op. cit.

⁴⁴ Ibid.

⁴⁵ *El Watan* du 19/02/2005.

Références bibliographiques

- Agéron, Charles-Robert, (1989), « Vers un syndicalisme national en Algérie (1946-1956) », (1989), *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, Année 1989, 36/3, pp. 450-463.
- Ammour, K., Leucate, Ch. et Moulin, J.J., (1974), *La Voie algérienne. Les contradictions d'un développement national*, Paris, FM.
- Benallègue-Chaouia, Nora, (2005), *Algérie. Mouvement ouvrier et question nationale 1919-1954*, Alger, OPU.
- Bouchama, Kamel, (2014), *Le Mouvement ouvrier et syndical en Algérie 1884-1962*, Alger, Éditions El Maarifa et Éditions Juba.
- Djabi, Nasser, (2005), *Lakhdar Kaïdi, une histoire du syndicalisme algérien. Entretiens*, Alger, Chihab Editions.
- Djaghloul, Abdelakader, (1986), *Huit études sur l'Algérie*, Alger, ENAL.
- Ganti, Léon, (1972), *Syndicats et travailleurs immigrés*, Paris, éditions sociales.
- Kaddache, M., et Guennache, M., (1984), *L'Etoile Nord-Africaine*, Alger, OPU.
- Offredo, Jean, (1973), *Algérie : avec ou sans la France ?*, Paris, Les Editions du Cerf.
- Quandt, B. W., (1999), *Société et pouvoir en Algérie. La décennie des ruptures*, Alger, Casbah-Editions.